

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

Séance du : 3 décembre 2024 (en hybride – loi 2020-1379 du 14 novembre 2020)

N° : 2024/66

**Convention de
partenariat entre l'ARBE
et le Centre National de
la Fonction Publique
Territoriale Provence-
Alpes-Côte d'Azur**

16. Membres présents avec voix délibérative : Anne CLAUDIUS-PETIT (CR), Agnès ROSSI (CR), Eric HANSEN (OFB), Frédérique GERBEAUD-MAULIN (OFB), Philippe ARMENGOL (CA Grand Avignon), Richard CHEMLA (Métropole NCA), Sébastien FOREST (DREAL), Annick MIEVRE (Agence de l'Eau), Cécile CHERY (ADEME), Magali GOLIARD (LPO), Julie DELAUGE (CEN), Bertrand LIENARD (CBNA), Philippe CARLES (CCIR), Nathalie VAN DEN BROECK (CESER), Agnès HENNEQUIN (ARBE), Claire POULIN (ARBE)

9 Membres absents (avec voix délibérative) excusés : Georges BOTELLA (CR), Christophe MADROLLE (CR), Marielle FABRE (CD84), Marion MAGNAN (CD04), Gilles VINCENT (Métropole TPM), François FOUCHIER (Conservatoire du Littoral), Patricia LEVY-LEONESIO (FNE), Jean MANGION (PNRs), Gérard BRUN (Chambre régionale d'Agriculture)

10 Participaient également (non-votants) : Audrey MICHEL (ARBE), Béatrice MAYEN (CD04), Carole TOUTAIN (CD84), Véronique ARFI (CA Grand Avignon), Frédéric FIORE (Paierie régionale), Stéphanie PUTERI (ARBE), Sandrine HALBEDEL (ARBE), Audrey GLORIAN (ARBE), Aurélie RUFFINATTI (ARBE), Christel DESIDERIO (ARBE)

**Membres titulaires présents :16 sur 25
Quorum atteint**

Considérant

Que le CNFPT PACA et l'ARBE conviennent de développer des collaborations notamment dans les domaines suivants:

- les entrées transversales: transition écologique, planification écologique (contractualisation), climat (dont solutions d'adaptation fondées sur la nature) et sobriété (aménagement, gestion des espaces publics et ressources naturelles), achats durables ;
- la préservation, gestion et restauration des espèces, des écosystèmes et des sols ;
- l'aménagement et la planification du territoire et les paysages ;
- la nature en ville et les espaces verts ;
- la surveillance des espaces naturels et la police de l'environnement ;
- la mobilisation des acteurs et des citoyens ;
- la gestion durable de la fréquentation/activité de loisir (le trail, la randonnée ...).

Que l'objectif est d'enrichir et de développer l'offre de formation et de services sur ces thèmes. Les parties conviennent d'œuvrer conjointement pour développer leurs actions sur les thématiques et axes de collaboration suivants :

- Identifier les besoins de formation des Collectivités Territoriales,
- Construire un programme d'événementiels (présentiel ou à distance) s'inscrivant dans des dispositifs de type Journée d'Actualité/Journée Thématique, webinaires
- Participer à des événementiels spécifiques portés par l'une ou l'autre des parties,
- Accompagner les collectivités territoriales dans leur projets et démarches de transition écologique

Envoyé en préfecture le 09/12/2024

Reçu en préfecture le 09/12/2024

Publié le

ID : 013-251301099-20241203-CA031225-DE



- Promouvoir les outils (labels et guides) méthodologiques et d'information et les dispositifs disponibles en région

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :

- D'autoriser la Directrice à signer la convention de partenariat entre l'ARBE et le CNFPT PACA.

Fait et délibéré à Marseille, le 3 décembre 2024.

Pour copie conforme,
La Présidente,
Anne CLAUDIUS-PETIT